



Paieement retraite argic arcco

Par **yanoux12**, le **03/05/2013** à **09:38**

bonjour
Suite apparemment à des problèmes informatiques mon mari n'a pas reçu le virement de janvier de sa retraite argic arcco payée par AG2R la mondiale .Après nous avoir dit que le paiement avait été effectué normalement par virement et envoyé des numéros pour que notre banque fasse des recherches et après avoir reçu un certificat de non paiement établi par notre banque, ils finissent par nous dire qu'ils ont envoyé une lettre chèque à notre domicile courant janvier (ceci au mois d'avril!).
Bien entendu nous n'avons rien reçu et maintenant ils disent que le chèque a été débité!Devant notre insistance ils nous disent qu'ils font des recherches bancaires depuis 5 semaines .Aucune réponse à une lettre recommandée.Que faut-il faire? Merci de vos réponses.

Par **alterego**, le **03/05/2013** à **17:59**

Bonjour,
Si le chèque a été débité et que le compte de votre mari n'a pas été crédité, il est facile de savoir qui en a bénéficié.
La caisse persiste, faites lui adresser un courrier de mis en demeure par votre Conseil.
Cordialement

Par **yanoux12**, le **06/05/2013** à **09:11**

Merci pour votre réponse. Le problème est que cette lettre chèque peut être encaissée en liquide dans toutes les banques postales en fournissant tout de même des papiers d'identité.
J'aimerais savoir si il existe d'autres moyens de pression avant la mise en demeure.
Bonne journée